

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Il meurt à la suite d'un coup de chevron

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

UN jeune homme de 25 ans, Marius-Stelin Nzoghe-Ebe, agent à l'Office national de l'emploi (ONE), est mort des suites d'une hémorragie interne causée par un violent coup de chevron reçu sur la tête. Un menuisier camerounais, demeurant à Nzeng-Ayong dans le 6e arrondissement de Libreville en serait l'auteur. La scène tragique s'est déroulée en présence de l'aîné de la victime. C'était, le 11 février dernier au moment où ils regagnaient leur domicile. Ce jour-là à la tombée de la nuit, souligne une source proche de la famille de la victime, Marius-Stelin Nzoghe-Ebe et son grand frère regagnaient le domicile familial. Pendant qu'ils discutaient, trois menuisiers camerounais

assis devant leur atelier situé en face du lycée Vincent-de-Paul-Nyonda de Nzeng-Ayong, leur lancent des pamphlets, et les assimilent à des braqueurs. Sauf que ces attaques n'ont pas l'heur de plaire aux deux frères. Une altercation éclate alors entre l'aîné et les provocateurs. Marius-Stelin Nzoghe-Ebe parvient à calmer les ardeurs des uns et des autres. Mais au moment où il apaise son aîné, l'un des Camerounais bondit un chevron dans la main qu'il lui assène sur le front. La victime s'écroule. Les trois menuisiers prennent la fuite. L'aîné de la victime court chercher de l'aide, pour transporter la victime jusqu'à la maison. Avec l'intention de l'emmener dans un hôpital le lendemain. Peu de temps après, alors que toute la maisonnée est endormie, l'un des parents constate que le



Photo : Abel Eyeghe

C'est devant cet atelier que le jeune agent de l'ONE a reçu le chevron sur la tête.

malheureux perd du sang par la bouche, les narines et les oreilles. Transporté à l'hôpital, il rend finalement l'âme cinq (5) jours plus tard. Le 21 février, l'auteur du coup de chevron et ses frères sont interpellés par les éléments de la Police judiciaire (PJ).

Un jeune homme étripé par son ami à Balise

Jean Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

LE lieu-dit Derrière-l'école-primaire de Balise, dans le 2e arrondissement de la commune de Port-Gentil, a été le théâtre d'une violente rixe la semaine dernière. Deux jeunes garçons dont l'âge oscille entre 18 et 20 ans se sont battus à sang. Cette situation vient remettre au goût du jour la problématique des violences en milieu scolaire, d'autant que la scène se déroule à proximité d'un établissement scolaire. Précisément non loin de la paroisse Sainte-Thérèse d'Avila. Selon les témoins, tout serait parti d'une banale discussion entre les deux antagonistes, qui ne sont autres que deux amis. À la faveur de la violente dispute qui s'est ensuivie, le plus jeune, celui de 18 ans, s'empare d'un fragment de bouteille avec laquelle il éventre son adversaire. Constatant qu'il saigne abondamment, le blessé



Photo : Jean Paulin Allogho

La passerelle piétonne de derrière l'école de Balise, à Port-Gentil, où deux jeunes ont livré bagarre.

parvient tout de même à prendre ses jambes à son cou. À ce qu'il semble, les deux bagarreurs dont nous n'avons pu obtenir les identités auprès des témoins curieusement muets comme des carpes, feraient partie des hordes de voyous qui terroriseraient les riverains. Lesquels sont très souvent victimes de braquages à la hauteur de la passerelle piétonne située non loin de la paroisse.

Il viole une gamine de 12 ans

Jean-Paulin ALLOGO
Port-Gentil/Gabon

JUSTICE Oneyemaonwu, un Nigérian de 46 ans, a été placé en détention préventive, depuis le 15 février dernier, à la maison d'arrêt de Port-Gentil. Il se serait rendu coupable de viol sur O.B., une élève de 12 ans. De source judiciaire, le 8 février dernier, Salamatou Mohamed, Camerounaise de 33 ans, mère de la victime, se rend au commissariat central de la ville de sable. Objectif : porter plainte contre Justice Oneyemaonwu, réparateur de téléviseurs établi au quartier Printemps, qu'elle soupçonne d'avoir régulièrement violé sa fille. Interrogée, en effet, en présence de sa mère, la petite O.B. déclare que le premier acte aurait eu lieu alors qu'elle allait au marché de Grand-village. En passant devant l'atelier de son bourreau présumé, la gamine est interpellée par ce dernier, prétextant qu'il veut l'envoyer chez le boutiquier. Mais à sa grande surprise, la fille est plutôt



Photo : Jean Paulin Allogho

Justice Oneyemaonwu, quelques heures avant son incarcération.

séquestrée, bâillonnée avec un foulard et violée. Pis, le Nigérian la menace à l'aide d'un couteau, la sommant de garder le silence sur ce qu'il vient de se passer. Les faits auraient eu lieu, dit-on, à plusieurs fois, et ce, pendant plusieurs mois. Auditionné à son tour, le mis en cause nie d'abord les faits en bloc. Alors, pour nécessité d'enquête, il est placé en garde à vue au commissariat central. Sauf que l'examen pratiqué par un gynécologue

du Centre hospitalier régional de Ntchengue révèle des traces d'abus sexuels sur la mineure. La gamine serait en outre enceinte de 25 semaines. Justice Oneyemaonwu a été présenté devant le juge d'instruction qui, après audition, l'a placé sous mandat de dépôt à la prison du Château. En attendant son jugement. Le Nigérian répondra aussi des faits de séjour en situation irrégulière au Gabon, d'autant qu'il est dépourvu de documents y relatifs.